

Présentation de l'ASTEP en 5 questions

1) Que signifie « ASTEP » ?

Accompagnement en Science et Technologie à l'Ecole Primaire

2) L'ASTEP, qu'est-ce que c'est ?

L'ASTEP est une des actions initiées par la fondation *La Main à la pâte* qui permet à un enseignant du primaire d'être accompagné par un scientifique pour concevoir des séquences de classe autour d'un projet scientifique ou technologique.

3) Qui sont ces scientifiques accompagnateurs ?

Un accompagnateur est un scientifique de métier ou en formation : un étudiant (de niveau bac +2 à bac +8), un chercheur ou un ingénieur, en activité ou à la retraite.

4) Quels projets peuvent être proposés ?

Les projets proposés par les professeurs des écoles doivent être en lien avec les thèmes des programmes scolaires en cours. Quelques exemples : les transformations de la matière, les sources et formes d'énergie, la diversité du monde du vivant

5) Comment se déroule cette action ?

Cette action se déroule en deux temps :

- une phase préparatoire, hors temps scolaire, où l'accompagnateur aide l'enseignant à préparer et à conduire leur projet. Ensemble, ils prévoient les activités, basées sur la démarche d'investigation, qui seront menées par les élèves, listent les notions et savoir-faire qui seront mis en jeu et préparent les séances qui seront réalisées. L'accompagnateur facilite la mise en place de ces séances en apportant ses connaissances scientifiques, en suggérant du matériel et des expériences et en fournissant de la documentation.

- une phase de réalisation des séances en classe (typiquement : 5 à 7 séances, entre deux périodes de vacances scolaires), où l'accompagnateur seconde l'enseignant, mais ne se substitue pas au maître ! Chacun apporte ses compétences : expertise scientifique pour l'un, polyvalence des enseignements et savoir-faire pédagogique pour l'autre.

Après validation de votre projet et avant sa mise en œuvre avec l'accompagnateur scientifique, vous devrez vous inscrire à l'animation pédagogique ASTEP via Gaïa.

Cette action de formation professionnelle qui se déroule un mercredi après-midi vous permettra :

- de vous approprier les étapes de la démarche d'investigation ;
- de définir les premières lignes d'une co-intervention
- de rencontrer les acteurs impliqués dans ce dispositif : accompagnateurs et formateurs ;

Pour plus d'informations sur le dispositif ASTEP, des témoignages, la mise en œuvre du projet, la charte de l'ASTEP ... consulter le site de l'ASTEP ou bien celui de la Maison pour la science Centre Val de Loire :

<http://www.fondation-lamap.org/fr/astep>

<http://www.maisons-pour-la-science.org/fr/centre-val-de-loire>